



Torah écrite (pentateuque) - Lévitique

Chapitre 23

- 23,1 L'Éternel parla ainsi à Moïse:
- 23,2 "Parle aux enfants d'Israël et dis-leur les solennités de l'Éternel, que vous devez célébrer comme convocations saintes. Les voici, mes solennités:
- 23,3 pendant six jours on se livrera au travail, mais le septième jour il y aura repos, repos solennel pour une sainte convocation: vous ne ferez aucun travail. Ce sera le Sabbat de l'Éternel, dans toutes vos habitations.
- 23,4 Voici les solennités de l'Éternel, convocations saintes, que vous célébrerez en leur saison.
- 23,5 Au premier mois, le quatorze du mois, vers le soir, la Pâque sera offerte au Seigneur;
- 23,6 et au quinzième jour de ce mois, ce sera la fête des Azymes pour le Seigneur: durant sept jours vous mangerez des azymes.
- 23,7 Le premier jour, il y aura pour vous convocation sainte: vous ne ferez aucune œuvre servile.
- 23,8 Vous offrirez un sacrifice au Seigneur sept jours de suite. Le septième jour, il y aura convocation sainte: vous ne ferez aucune œuvre servile."
- 23,9 L'Éternel parla ainsi à Moïse:
- 23,10 "Parle aux enfants d'Israël et dis-leur: quand vous serez arrivés dans le pays que je vous accorde, et que vous y ferez la moisson, vous apporterez un ômer des prémices de votre moisson au pontife,
- 23,11 lequel balancera cet ômer devant le Seigneur, pour vous le rendre propice; c'est le lendemain de la fête que le pontife le balancera.
- 23,12 Vous offrirez, le jour du balancement de l'ômer, un agneau sans défaut, âgé d'un an, en holocauste à l'Éternel.
- 23,13 Son oblation: deux dixièmes de fleur de farine pétrie à l'huile, à brûler en l'honneur de l'Éternel comme odeur agréable; et sa libation: un quart de hîn de vin.
- 23,14 Vous ne mangerez ni pain, ni grains torréfiés, ni gruau, jusqu'à ce jour même, jusqu'à ce que vous ayez apporté l'offrande de votre Dieu; statut perpétuel pour vos générations, dans toutes vos demeures.
- 23,15 Puis, vous compterez chacun, depuis le lendemain de la fête, depuis le jour où vous aurez offert l'ômer du balancement, sept semaines, qui doivent être entières;
- 23,16 vous compterez jusqu'au lendemain de la septième semaine, soit cinquante jours, et vous offrirez à l'Éternel une oblation nouvelle.
- 23,17 De vos habitations, vous apporterez deux pains destinés au balancement, qui seront faits de deux dixièmes de farine fine et cuits à pâte levée: ce seront des prémices pour l'Éternel.
- 23,18 Vous offrirez, avec ces pains, sept agneaux sans défaut, âgés d'un an, un jeune taureau et deux bédiers; ils formeront un holocauste pour le Seigneur, avec leurs oblations et leurs libations, sacrifice d'une odeur agréable à l'Éternel.
- 23,19 Vous ajouterez un bouc pour le péché, et deux agneaux d'un an comme sacrifice rémunérateur.
- 23,20 Le pontife les balancera, avec le pain des prémices, devant l'Éternel, ainsi que deux des agneaux: ils seront consacrés à l'Éternel, au profit du pontife.
- 23,21 Et vous célébrerez ce même jour: ce sera pour vous une convocation sainte, où vous ne ferez aucune œuvre servile; statut invariable, dans toutes vos demeures, pour vos générations.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



- 23,22 Et quand vous ferez la moisson dans votre pays, tu laisseras la tienne inachevée au bout de ton champ, et tu ne ramasseras point les glanes de ta moisson. Abandonne-les au pauvre et à l'étranger: je suis l'Éternel votre Dieu."
- 23,23 L'Éternel parla à Moïse en ces termes:
- 23,24 "Parle ainsi aux enfants d'Israël: au septième mois, le premier jour du mois, aura lieu pour vous un repos solennel; commémoration par une fanfare, convocation sainte.
- 23,25 Vous ne ferez aucune œuvre servile, et vous offrirez un sacrifice à l'Éternel."
- 23,26 L'Éternel parla à moïse en ces termes:
- 23,27 "Mais au dixième jour de ce septième mois, qui est le jour des Expiations, il y aura pour vous convocation sainte: vous mortifierez vos personnes, vous offrirez un sacrifice à l'Éternel,
- 23,28 et vous ne ferez aucun travail en ce même jour; car c'est un jour d'expiation, destiné à vous réhabiliter devant l'Éternel votre Dieu.
- 23,29 Aussi, toute personne qui ne se mortifiera pas en ce même jour, sera supprimée de son peuple;
- 23,30 et toute personne qui fera un travail quelconque en ce même jour, j'anéantirai cette personne-là du milieu de son peuple.
- 23,31 Ne faites donc aucune sorte de travail: loi perpétuelle pour vos générations, dans toutes vos demeures.
- 23,32 Ce jour est pour vous un chômage absolu, où vous mortifierez vos personnes; dès le neuf du mois au soir, depuis un soir jusqu'à l'autre, vous observerez votre chômage."
- 23,33 L'Éternel parla à moïse en ces termes:
- 23,34 "Parle ainsi aux enfants d'Israël: le quinzième jour de ce septième mois aura lieu la fête des Tentés, durant sept jours, en l'honneur de l'Éternel.
- 23,35 Le premier jour, convocation sainte: vous ne ferez aucune œuvre servile.
- 23,36 Sept jours durant, vous offrirez des sacrifices à l'Éternel. Le huitième jour, vous aurez encore une convocation sainte, et vous offrirez un sacrifice à l'Éternel: c'est une fête de clôture, vous n'y ferez aucune œuvre servile.
- 23,37 Ce sont là les solennités de l'Éternel, que vous célébrerez comme convocations saintes, en offrant des sacrifices à l'Éternel, holocaustes et oblations, victimes et libations, selon le rite de chaque jour,
- 23,38 indépendamment des sabbats de l'Éternel; indépendamment aussi de vos dons, et de toutes vos offrandes votives ou volontaires, dont vous ferez hommage à l'Éternel.
- 23,39 Mais le quinzième jour du septième mois, quand vous aurez rentré la récolte de la terre, vous fêterez la fête du Seigneur, qui durera sept jours; le premier jour il y aura chômage, et chômage le huitième jour.
- 23,40 Vous prendrez, le premier jour, du fruit de l'arbre hadar, des branches de palmier, des rameaux de l'arbre aboth et des saules de rivière; et vous vous réjouirez, en présence de l'Éternel votre Dieu, pendant sept jours.
- 23,41 Vous la fêterez, cette fête du Seigneur, sept jours chaque année, règle immuable pour vos générations; c'est au septième mois que vous la solenniserez.
- 23,42 Vous demeurerez dans des tentes durant sept jours; tout indigène en Israël demeurera sous la tente,
- 23,43 afin que vos générations sachent que j'ai donné des tentes pour demeure aux enfants d'Israël, quand je les ai fait sortir du pays d'Egypte, moi, l'Éternel, votre Dieu!"
- 23,44 Et Moïse exposa les solennités de l'Éternel aux enfants d'Israël.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions